

M. le président suppléant: A l'ordre. A mon sens, le député prononce un discours et ne tient aucun compte du rappel au Règlement.

M. Muir (Lisgar): J'arrive à mon rappel au Règlement, monsieur le président.

M. le président suppléant: Je pense que le ministre devrait poursuivre ses observations. Si le député veut y répliquer, il lui sera loisible de le faire. La parole est au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Muir (Lisgar): Monsieur le président, si vous me permettez de poursuivre, j'arrivais justement à mon rappel au Règlement. J'invoque la question de privilège personnel... (*Exclamations*)

...et j'arrive justement à mon rappel au Règlement. Le voici: Au cours de la discussion...

L'hon. M. MacEachen: Monsieur le président...

M. Muir (Lisgar): ...certains de nos orateurs ont signalé...

M. le président suppléant: Je regrette d'interrompre le député, mais j'ai donné la parole au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Muir (Lisgar): Mais, monsieur le président, j'invoque la question de privilège personnel.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. C'est assurément l'usage à la Chambre d'entendre un député lorsqu'il invoque le Règlement. L'honorable représentant (*Applaudissements*)... a dit trois fois qu'il arrivait à son rappel au Règlement. Nous devrions assurément l'entendre avant que Votre Honneur prenne une décision. Je vous demande, en toute justice pour la Chambre, d'entendre l'honorable représentant exposer son rappel au Règlement. Si le Règlement n'est pas en cause, Votre Honneur pourra trancher la question. Si l'objection est bien fondée, il appartiendra à Votre Honneur d'en décider. J'estime qu'il est bien injuste, et c'est restreindre la liberté de parole, de refuser d'entendre l'honorable représentant. (*Applaudissements*)

M. le président suppléant: Je regrette d'entendre le député parler d'injustice. Si le représentant de Lisgar désire invoquer le Règlement, il devrait le faire sans entrer dans des explications sur les discours faits à la Chambre.

[M. Muir (Lisgar.)

M. Muir (Lisgar): Merci, monsieur le président. Dans la réponse qu'il m'a donnée, le ministre a allégué qu'on ne pouvait approuver ces amendements parce qu'ils représentaient des frais additionnels. Si j'invoque le Règlement c'est que certains orateurs ont fait observer cet après-midi—et, à titre d'exemple, je cite le cas des optométristes—que 70 p. 100 des soins des yeux étaient assurés par les optométristes, et qu'il n'en coûterait pas plus si les dispositions du bill prévoyaient leurs services que si le malade devait tout d'abord d'adresser à un médecin. A vrai dire, le coût en serait probablement moins élevé. Ainsi ce service particulier de santé ne représenterait pas une dépense additionnelle. (*Applaudissements*)

L'hon. M. MacEachen: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de traiter le point soulevé par le député de Lisgar...

M. Muir (Lisgar): Pourquoi pas?

L'hon. M. MacEachen: ...si ce n'est pour déclarer que l'inclusion de professions additionnelles entraînera, de toute évidence, des dépenses supplémentaires. La seule autre conclusion possible serait que l'une des deux professions actuelles n'entraîne pas de frais, ce qu'aucun des corps professionnels n'admettrait j'en suis sûr.

M. Kindt: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le ministre a tenté de faire admettre une fausse déclaration.

M. Muir (Lisgar): Complètement fausse.

M. le président suppléant: S'agit-il d'un rappel au Règlement.

M. Kindt: Oui, monsieur le président.

M. le président suppléant: Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a la parole.

M. Clancy: Monsieur le président, puis-je poser une question au ministre? Ce projet de loi a-t-il pour but d'assurer les meilleurs services possibles à tous les Canadiens, quelle que soit la nature de leur mal?

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur le président. Je regrette que l'absence de mon honorable ami l'ait empêché de voter lors de la deuxième lecture du projet de loi, ou de voter contre celui-ci, comme il a déclaré vouloir le faire.

M. Simpson: Où étiez-vous cet après-midi?

L'hon. M. MacEachen: Les députés...

Une voix: Vous regretterez vos paroles.